



PM/SS

Arrêtés municipaux

STATIONNEMENT EXTRAIT DU REGISTRE

AVENUE DANIELLE CASANOVA (R.D.224)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris avenue Danielle Casanova par la société ITS – 6 rue des Frères Montgolfier – 95500 Gonesse, agissant pour le compte de la BNPP 94 – 76 avenue Georges Gosnat – 94200 Ivry-sur-Seine,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publique,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **avenue Danielle Casanova au droit du n°83 le 22 septembre 2022 de 8 heures jusqu'à 18 heures :**

- **Neutralisation de la place de transport de fond** afin d'y installer les véhicules poids lourds,
- **Neutralisation de la piste cyclable :** les cyclistes seront déviés sur la voie de circulation générale.

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Responsable de S^{ce} Territorial Ouest - D.T.V.D du Conseil Départemental de Val-de-Marne,
- D.T.S.P. (voies départementales),
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre
- Société ITS – 6 rue des Frères Montgolfier – 95500 Gonesse

FAIT EN MAIRIE, LE 31 AGUT 2022

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire



Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics



Nathalie Leberthon

PUBLIE SUR ivry94.fr

LE 01 SEP 2022